

Le dispositif de lutte contre la corruption est un des piliers de l'engagement éthique et sociétal du Groupe Crédit agricole.

Porté par le plus haut niveau de responsabilité, cet engagement du Groupe s'est traduit en juillet 2017 par la certification du groupe Crédit Agricole, 1ère banque française à bénéficier de la norme internationale ISO 37 001 pour son système de management anticorruption. Le renouvellement de la certification eu lieu en juillet 2022 pour une validité de cinq années supplémentaires.



L'obtention de cette certification illustre l'engagement de longue date du Crédit Agricole en matière d'éthique dans les affaires, élément clé de sa politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise.

Le Crédit Agricole de la Réunion-Mayotte prend appui sur les mesures existantes au sein du Groupe et est attentif à la lutte contre la corruption. Son objectif est de prémunir l'ensemble de ses entités et de ses collaborateurs de tout comportement contraire à l'éthique en général, du risque de corruption en particulier et de manquement à la probité.

Le Crédit Agricole de la Réunion-Mayotte met en œuvre une politique de « tolérance zéro » en matière de lutte contre la corruption

Exigence démocratique, la lutte contre la corruption au sein du groupe Crédit Agricole et de la Caisse régionale repose sur une politique de tolérance zéro et la mise en œuvre de mesures efficaces.

CETTE POLITIQUE S'INTÈGRE DANS LES PROGRAMMES DE CONFORMITÉ ET DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE VISANT À :

- garantir transparence et loyauté à l'égard des clients,
- contribuer à l'intégrité des marchés financiers,
- prévenir du risque de réputation et des risques de sanctions pénales, administratives et disciplinaires dans les domaines de son ressort et, à lutter contre le blanchiment de capitaux et contre la fraude.

LE DISPOSITIF ANTICORRUPTION DU GROUPE ET DE LA CAISSE RÉGIONALE DE LA REUNION-MAYOTTE REPOSE NOTAMMENT SUR L'ADOPTION ET LE DÉPLOIEMENT DES MESURES SUIVANTES :

- une gouvernance dédiée à la lutte contre la corruption, - une cartographie des risques de corruption,
- un code de conduite anticorruption, - un programme de formation et de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs,
- le renforcement du dispositif de protection des lanceurs d'alerte.

Une politique de prévention active aux risques de corruption

Les collaborateurs du Crédit Agricole de la Réunion-Mayotte jouent un rôle essentiel dans le dispositif de prévention de la Corruption. Il leur revient d'agir de manière loyale et responsable. Ils sont régulièrement sensibilisés grâce à des modules de formation pour savoir comment agir au quotidien.

Un collaborateur du Crédit Agricole de la Réunion-Mayotte témoin d'un acte de corruption dispose d'un système d'alerte qui lui permet d'avertir sa hiérarchie ou l'entreprise de façon sécurisée.

Didier GRAND

Directeur Général
Caisse Régionale de La Réunion-Mayotte

Pascal QUINEAU

Président
Caisse Régionale de La Réunion-Mayotte